Les ENA, Établissements Nationaux d'Appui, qui sont-ils ?, avec quelles compétences ?

Dans le cadre du plan Enseigner à Produire Autrement, **les établissements nationaux d'appui** à l'enseignement agricole ont produit une petite **plaquette** qui présente leurs **coordonnées**, leurs **compétences** et leurs **activités** dans le cadre de ce plan.

Au nombre de 5, les **établissements nationaux d'appui** mettent en œuvre des actions thématiques prioritaires définies chaque année par la **DGER** en fonction des besoins des politiques publiques, de la remontée des **EPLEFPA** et du niveau régional au travers des **SRFD**.
D'autres actions dites **structurelles** sont mises en œuvre pour répondre à certains actes prévus par la réglementation (organisation des examens, dispositifs capacitaires) ou d'appui à **l'ingénierie pédagogique** (rénovation de diplômes, délivrance par unités capitalisables…) ou encore nécessaires au **fonctionnement des établissements** d'enseignement technique agricole.

Une présentation qui complète **les pages déjà existantes sur Pollen :**

[Accompagner les innovations et les expérimentations pédagogiques. Les services des établissements d'appui.]

Accompagner les innovations et les expérimentations pédagogiques. Les services des établissements d'appui.

Vous souhaitez **développer un projet pédagogique**, en établissement ou en région. Vous recherchez une **aide** pour **accompagner** votre démarche.

Vous pouvez tout d'abord prendre contact avec votre **Référent Régional Innovation Pédagogique, Accrochage scolaire et Numérique éducatif** (Voir la liste des référents)

Pour **accompagner vos projets** vous pouvez solliciter le Dispositif National d'Appui, qui rassemble plusieurs établissements d'appui.

Ils proposent plusieurs modalités d'accompagnement et d'intervention, sur des champs et des **thématiques variées**.

Pour vous **aider dans votre recherche** nous vous proposons dans ce **tableau** de repérer **les thèmes** qui peuvent concerner **votre projet** et l'**établissement d'appui compétent**.

Vous pourrez ainsi facilement (en cliquant sur le logo) adresser votre **demande par mail** aux établissements susceptibles de pouvoir vous aider.

Thématiques / ENA